

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU CERTIFICAT PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le Recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles R. 212-10-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en oeuvre ;

Vu le décret du 12 mars 2025 portant nomination de Monsieur Jean-Marc HUART, recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, recteur de l'académie de Bordeaux ;

Vu le décret n° 2019-144 du 26 février 2019 portant création du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant organisation du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;

Vu l'arrêté du 26 février 2019 portant création de la mention animateur d'activités et de vie quotidienne du CPJEPS ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 10 octobre 2025 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, mention **animateur d'activités et de vie quotidienne** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Civilité	Nom	Prénom
Madame	AUFFRET -- DARCHY	Jessylia
Madame	BOUNOUH	Jude
Monsieur	BRIERE	Alexis
Madame	CELESTIN	Elya
Monsieur	CHIRON	Florent
Madame	CONTI	Eva
Madame	DOUZON	Laura
Madame	FAVREAU	Manon
Madame	FLORES	Crystal
Monsieur	GENESTE	Axel
Madame	GERARD	Sophie

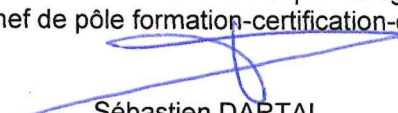
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Monsieur	GIRAULT	Valentin
Madame	GOURSAUD	Anne - Louise
Monsieur	GROS	Louison
Monsieur	GUERLUS	Viny
Monsieur	HAROUACH	Rayan
Madame	HOURNAU	Lydia
Monsieur	KESSLER	Evan
Madame	KOUTCHERENKO	Isabelle
Monsieur	LABROUSSE	Yannick
Madame	LAGOUTTE	Martine
Madame	LAMOUREUX	Thaïlly
Madame	MARAI	Garance
Monsieur	MARESCHAL	Simon
Madame	MARLAS	Alicia
Madame	MARTINE	Marylou
Madame	MATRAT	Lucy
Monsieur	PAIN	Killian
Monsieur	PECCATTE	Matis
Monsieur	PIPIA	Luka
Monsieur	RHANEM	Arkane - Idine
Monsieur	ROLIN	Djilali
Monsieur	SILVA CORREIA	Miguel
Madame	VOISIN	Lucile
Monsieur	WOJTOWICZ	Roman

Article 2. - Le délégué régional académique Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bruges, le 10/10/2025

Pour le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Recteur de l'académie de Bordeaux,
Chancelier des Universités et par délégation,
Le Chef de pôle formation-certification-emploi


Sébastien DARTAI